



# À quoi ressemblera Tignes dans 25 ans ?

Selon Hubert Didierlaurent, troisième adjoint en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du numérique de Tignes, la station fait partie des bons élèves de la transition. « C'est important de ne pas attendre qu'on nous impose des choses, et prendre les devants », faisant référence au rapport de la Cour des comptes sur les stations de montagne face au changement climatique.

Une place de bon élève favorisée tout de même par une station située à plus de 2 000 mètres d'altitude. Pour prendre les devants, la mairie de Tignes a lancé en juillet 2023 une concertation publique intitulée « Imaginons Tignes 2050 », pour définir avec les différents acteurs de la station le futur du service public des remontées mécaniques.

## Les promoteurs

Pour ajuster au mieux l'évolution des remontées mécaniques à Tignes, la concertation prendra en compte l'évolution du tourisme, des pratiques et de la saisonnalité, mais également le développement durable et la protection de l'environnement. Sur le plan immobilier, de nouvelles règles sont déjà en place pour limiter

l'expansion immobilière : « Nous poussons de plus en plus à la rénovation énergétique, et non pas à la démolition-reconstruction. Nous avons rigidifié les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui ne permet plus aux promoteurs de construire plus grand en cas de démolition », explique Hubert Didierlaurent.



La station de Tignes et le glacier de la Grande Motte, le 29 juillet 2023.

■